Infirmier/ère
Pôle Santé & Prévention - SSU

Université de Paris
Direction Vie de Campus

Cadre de l'emploi
Catégorie A

Emploi-type REFERENS
Cf. Guide CPU 2019 des bonnes pratiques pour le recrutement et la gestion des personnels contractuels du SIUMPPS

REJOINDRE UNIVERSITE DE PARIS

Issue du rapprochement des Universités Paris Descartes et Paris Diderot et intégrant l'Institut de physique du globe de Paris, Université de Paris propose pour la première fois sur le territoire parisien, une offre de formation pluridisciplinaire des plus complètes et des plus ambitieuses en recherche, tout en ayant un fort rayonnement international.
Présente sur plus de 20 sites, dont 11 à Paris, 7 en Ile de France, et 3 en Outre-Mer, Université de Paris vous attend avec plus de 200 métiers et de vastes perspectives de parcours professionnels. En tant qu'employeur responsable, elle s'engage à favoriser la qualité de vie au travail, l'inclusion professionnelle et l'innovation individuelle et collective.

MISSIONS DU POLE SANTE & PREVENTION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'établissement, le Pôle Santé & Prévention - SSU d'Université de Paris est chargé d'organiser une veille sanitaire pour l'ensemble de la population étudiante :
1° En effectuant au moins un examen préventif intégrant une dimension médicale, psychologique et sociale au cours des trois premières années d'études dans l'enseignement supérieur ;
2° En assurant une visite médicale à tous les étudiants exposés à des risques particuliers durant leur cursus ;
3° En contribuant au dispositif d'accompagnement et d'intégration des étudiants handicapés dans l'établissement ;
4° En participant aux instances de régulation de l'hygiène et sécurité ;
5° En impulsant et en coordonnant des programmes de prévention et des actions d'éducation à la santé, en jouant un rôle de conseil et de relais avec les partenaires, notamment dans le cadre du plan régional défini à l'article L. 1411-11 du code de la santé publique ;
6° En développant des programmes d'études et de recherches sur la santé des étudiants avec les différents acteurs de la vie universitaire et notamment des études épidémiologiques.
Les services assurent la délivrance de médicaments ayant pour but la contraception d'urgence auprès des étudiantes.

Ces missions sont assurées pour les universités cocontractantes (Université de Paris, Université Panthéon-Sorbonne-paris 1 et Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3) ainsi que les établissements publics ou privés partenaires.

En outre, le pôle, à l'initiative des universités cocontractantes :
1° Est centre de santé conformément aux dispositions prévues à cet effet ;
2° Assure l'examen médical obligatoire prévu par le code du travail pour les étudiants étrangers autorisés à séjourner en France ;
3° Contribue, lorsque les moyens appropriés sont mis à sa disposition, aux actions de médecine du sport.
Il peut également contribuer à l'organisation de la gestion de dispositifs d'urgence et d'alerte sanitaire.

Le Pôle Santé & Prévention – SSU est intégré à la Direction Vie de Campus d'Université de Paris et collabore

étroitement avec les autres Pôles de cette Direction, et tout particulièrement avec le Pôle Handicap étudiant et le Pôle Sports.

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Missions du poste

La mission de l'infirmier/ère s'inscrit dans la continuité de la politique de santé en faveur des étudiant.e.s, qui favorise la réussite étudiante.

Activités principales

L'infirmier/ère devra assurer des activités parmi celles qui relèvent du SSU :

- Accueil des étudiant.e.s qui le sollicitent pour quelque motif que ce soit (médical, social, psychologique)
- Soins relevant de sa compétence
- Conseil en matière de prévention et d'éducation à la santé
- Orientation si nécessaire vers le médecin (SSU ou généraliste) ou la structure adaptée (service social, centre de santé, hôpital, partenaires en réseaux de soins liés au service…)
- Examens préventifs, prévus à l'article 2 du décret n°2008-1026 du 7 octobre 2008, l'entretien individuel intégrant une approche médicale, sociale et psychologique
- Participation à l'information des étudiant.e.s sur les risques particuliers auxquels ils peuvent être exposés dans certains cursus
- Contributions au dispositif d'accompagnement et d'intégration des étudiant.e.s en situation de handicap
- Information, conseil et orientation des étudiant.e.s
- Participation à la constitution du dossier en vue de la consultation médicale pour les aménagements des études et des examens nécessaires, en contribuant à l'évaluation globale de l'étudiant lors d'un entretien individuel
- Coordination avec le responsable de l'accueil des étudiant.e.s
- Participation à la coordination entre l'Université et les structures soins/études
- Aide dans l'accompagnement de l'étudiant.e auprès des services de l'Université et des services extérieurs lors de stages
- Participation à la communication vers les étudiants des missions du SSU
- Participation aux instances du Comité d'Hygiène et de Sécurité
- Impulsion et coordination des programmes de prévention et des actions d'éducation à la santé avec les partenaires institutionnels et les intervenants extérieurs, sur des problématiques spécifiques de la population étudiante
- Participation à l'organisation de la prise en charge des maladies infectieuses contagieuses
- Contribution aux actions d'information et de sensibilisation en direction des étudiants dans le cadre du dispositif de lutte contre les crises sanitaires

Astreintes et condition d'exercice

Poste localisé principalement sur le site de Tolbiac (Paris 13ème). Des activités et rendez-vous pourront se dérouler ponctuellement sur les autres sites du SSU.

PROFIL RECHERCHÉ

Compétences et aptitudes professionnelles requises

Connaissances :

L'infirmier-e devra maîtriser les compétences suivantes :

- Connaissance approfondie de tous les actes médicaux de niveau infirmier
- Règles et usages administratifs de traitement des dossiers médicaux

- Mise en œuvre des techniques d'entretien individuel
- Information sur les évolutions relatives aux règles d'hygiène, aux maladies
- Usage des logiciels de bureautique (tableur, traitement de texte), et ceux propres à la gestion des dossiers médicaux

Savoir-faire :

- Autonomie
- Force de proposition
- Rigueur
- Capacité à fédérer
- Gestion du stress
- Sens de l'organisation
- Capacité d'adaptation

Savoir-être :

- Persévérance
- Sens de la communication
- Capacité de décision
- Prise de recul
- Travail en équipe
- Curiosité
- Réactivité

Outils spécifiques à l'activité

- Maîtrise de Doctolib,
- Maitrise du logiciel médical

Formation et expérience nécessaires

- Diplôme d'Etat d'Infirmier-e
- Expérience dans un service de santé universitaire